



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2022 - 055
Séance du 8 juillet 2022

Demande de subvention dans le cadre du dispositif « ValoRIS – soutien aux éditions scientifiques en Hauts de France » du Conseil Régional Hauts de France pour le projet « Renouveler le répertoire des musiques capitulaires au XVIIIe siècle. Circulation des œuvres et constitution des collections » - Laboratoire CREHS

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 22

Nombre de membres représentés : 3

Nombre de vote pour : 25

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

La demande de subvention dans le cadre du dispositif « ValoRIS – soutien aux éditions scientifiques en Hauts de France » du Conseil Régional Hauts de France pour le projet « Renouveler le répertoire des musiques capitulaires au XVIIIe siècle. Circulation des œuvres et constitution des collections » - Laboratoire CREHS telle que figurant sur le document communiqué aux membres du conseil et annexé à la présente délibération est approuvée.

Fait à Arras, le 8 juillet 2022

Le Président,
Pasquale MAMMONE



**Demande de subvention dans le cadre du dispositif régional ValoRIS
Valorisation et rayonnement des initiatives scientifiques
Soutien aux manifestations scientifiques de petite ampleur (MSPA)**

Intitulé du projet : Colloque « Renouveler le répertoire des musiques capitulaires au XVIII^e siècle. Circulation des œuvres et constitution des collections » prévu les 27 et 28 octobre 2022.

Descriptif : Ce colloque souhaite offrir une meilleure connaissance des répertoires des musiques capitulaires et de leur évolution, à partir de sources diverses : registres capitulaires et partitions conservées, en premier lieu, mais aussi correspondances, catalogues, inventaires, mémoires, annonces ou relations des gazettes. L'approche se veut donc au croisement de la musicologie et de l'histoire.

Le répertoire de musique religieuse, liturgique et paraliturgique du XVIII^e siècle est progressivement redécouvert depuis quelques décennies, en particulier grâce à l'action du Centre de musique baroque de Versailles, mais il reste encore assez largement méconnu. Au-delà de la meilleure connaissance des musiques actuellement disponibles – beaucoup ont été détruites –, le colloque s'attachera à mettre au jour les politiques des chapitres cathédraux et collégiaux en matière de musique sacrée : recrutement de maîtres de musique astreints à composer, achats ou copies de musiques nouvelles, formation de compositeurs au sein des maîtrises. Ce faisant, on abordera les différents aspects de construction, d'usage et de conservation d'un patrimoine musical, culturel et religieux encore à découvrir.

Ces journées s'inscrivent dans le cycle annuel du réseau Muséfrem (Musiciens d'Église en France à l'époque moderne). À la convergence de l'histoire sociale, de l'histoire religieuse et de la musicologie, le réseau Muséfrem a pour objet premier la réalisation d'une prosopographie des musiciens d'église en France à la fin de l'Ancien Régime, sous la forme d'une base de données, régulièrement augmentée et accessible au public.

Coordinateur : Université d'Artois (CREHS – UR 4027)

Demande d'aide pour l'Université d'Artois : 1 000 €

Coût total du projet pour l'Université d'Artois : 4 000 €

Bénéficiaire : Université d'Artois (CREHS)

Responsable scientifique pour l'Artois : Youri CARBONNIER

Budget

Financements (en €)	Fonds propres (Laboratoire et BQR)	Autre financeur	Région	Coût total
Fonctionnement	1 000 €	2 000 €	1 000 €	4 000 €
Équipement				
Personnel				
Total	1 000 €	2 000 €	1 000 €	4 000 €

Fonctionnement : Frais de déplacements, hébergement, restauration, consommables et communication et vacations	4 000 €
Équipement :	
Personnel :	